

# In Extenso

In Extenso Audit

4 rue du Tertre  
49070 Beaucouzé

Tél.: 02 41 44 47 57  
Fax: 02 41 44 10 10  
angers.ouest@inextenso.fr  
www.inextenso.fr

## OUVATON

Société Anonyme Coopérative à Capital Variable

16 Bis, Rue d'Odessa  
75 014 PARIS

---

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2015

**ORIGINAL**

# In Extenso

In Extenso Audit

4 rue du Terre  
49070 Beaucozè

Tél.: 02 41 44 47 57  
Fax: 02 41 44 10 10  
angers.ouest@inextenso.fr  
www.inextenso.fr

## OUVATON

Société Anonyme Coopérative à Capital Variable

16 Bis, Rue d'Odessa  
75 014 PARIS

---

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2015

---

Aux sociétaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société OUVATON, tels qu'ils sont présentés aux pages 3 à 11 ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## **II. Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et le cas échéant sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III. Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Beaucouzé, le 10 mars 2016

Le commissaire aux comptes

In Extenso Audit



Martial MOISAN

**BILAN ACTIF**

ACTIF		Exercice N 31/12/2015 12			Exercice N-1 31/12/2014 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>Immobilisations incorporelles</b>							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires	24 926	23 420	1 506	7 230	- 5 725	- 79.1	
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	<b>Immobilisations corporelles</b>							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage	16 468	16 468		5 309	- 5 309	- 100.0	
	Autres immobilisations corporelles	2 598	2 598					
Immobilisations en cours								
Avances et acomptes								
<b>Immobilisations financières (2)</b>								
Participations mises en équivalence								
Autres participations	1 000	1 000						
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés	168		168	168				
Prêts								
Autres immobilisations financières								
<b>Total II</b>	<b>45 159</b>	<b>43 486</b>	<b>1 673</b>	<b>12 707</b>	<b>- 11 034</b>	<b>- 86.8</b>		
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	<b>Créances (3)</b>							
	Clients et comptes rattachés							
	Autres créances	963		963	5 234	- 4 271	- 81.60	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement	17 139		17 139	16 148	990	6.13		
Disponibilités	49 802		49 802	59 715	- 9 912	- 16.60		
Charges constatées d'avance (3)	883		883	913	- 30	- 3.29		
<b>Total III</b>	<b>68 787</b>		<b>68 787</b>	<b>82 010</b>	<b>- 13 224</b>	<b>- 16.12</b>		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecart de conversion actif (VI)							
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>113 946</b>	<b>43 486</b>	<b>70 460</b>	<b>94 717</b>	<b>- 24 257</b>	<b>- 25.61</b>		

**In Extenso  
Audit  
Commissaire aux comptes**

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

4/11

**BILAN PASSIF**

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2015	12	31/12/2014	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 116 560 Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	116 560		116 176		384	0.3
		14 842		14 124		718	5.0
	<b>Réserves</b>						
	Réserve légale						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	- 71 061		- 49 057		- 22 003	- 44.8
	<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	- 19 689		- 22 003		2 314	10.5
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
<b>Total I</b>	40 653		59 240		- 18 587	- 31.3	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
<b>Total II</b>							
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
<b>Total III</b>							
DETTES (1)	<b>Dettes financières</b>						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	3 450		7 124		- 3 674	- 51.57
	Concours bancaires courants	21		49		- 28	- 57.74
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
<b>Dettes d'exploitation</b>							
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 832		7 610		- 778	- 10.23	
Dettes fiscales et sociales							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	19 504		20 694		- 1 190	- 5.75
	<b>Total IV</b>	29 807		35 477		- 5 671	- 15.98
	Ecart de conversion passif (V)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>		70 460		94 717		- 24 257	- 25.61
		29 807		35 477			

**In Extenso**  
**Audit**  
Commissaire aux comptes

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2015 12			Exercice N-1 31/12/2014 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>							
Ventes de marchandises	495		495			495	
Production vendue de biens							
Production vendue de services	50 532		50 532	53 345		- 2 813	- 5. 2%
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	51 027		51 027	53 345		- 2 318	- 4. 3%
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits			0			0	
<b>In Extenso Audit</b>							
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>			51 027	53 345		- 2 318	- 4. 3%
<b>Commissaire aux comptes</b>							
<b>Charges d'exploitation (2)</b>							
Achats de marchandises			402			402	
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			59 936	65 042		- 5 106	- 7. 8%
Impôts, taxes et versements assimilés			73	70		3	4. 2%
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			11 034	12 987		- 1 953	- 15. 04%
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges				0		- 0	- 100. 00%
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			71 445	78 100		- 6 654	- 8. 52%
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			- 20 418	- 24 755		4 337	17. 52%
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2015	12	31/12/2014	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		990		3 002	- 2 012	- 67. 0
<b>Total V</b>		990		3 002	- 2 012	- 67. 0
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		138		230	- 92	- 39. 9
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total VI</b>		138		230	- 92	- 39. 9
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>		852		2 773	- 1 921	- 69. 2
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>		- 19 566		- 21 982	2 416	10. 9
<b>Produits exceptionnels</b>						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
<b>Total VII</b>						
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		123		21	102	485. 71
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
<b>Total VIII</b>		123		21	102	485. 71
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>		- 123		- 21	- 102	- 485. 71
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>		52 017		56 347	- 4 330	- 7. 68
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>		71 706		78 350	- 6 644	- 8. 48
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>		- 19 689		- 22 003	2 314	10. 52

**In Extenso**  
**Audit**  
**Commissaire aux comptes**

\* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier  
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

**- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(Code du Commerce - Art. R 123-196 1° et 2°; PCG Art. 831-1/1)

**Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2015-06 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

**Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

**In Extenso**  
Audit  
Commissaire aux comptes



**ANNEXE****In Extenso**

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

**Audit****Commissaire aux comptes****Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	58 683		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	81 366		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	16 438		
TOTAL	97 804		
Autres participations	1 000		
Autres titres immobilisés	168		
TOTAL	1 168		
TOTAL GENERAL	157 654		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL		33 757	24 926	24 926
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		64 898	16 468	16 468
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		13 840	2 598	2 598
TOTAL		78 738	19 066	19 066
Autres participations			1 000	1 000
Autres titres immobilisés			168	168
TOTAL			1 168	1 168
TOTAL GENERAL		112 496	45 159	45 159

**Etat des amortissements**

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL	51 453	5 725	33 757	23 420
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	76 057	5 309	64 898	16 468
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	16 438		13 840	2 598
TOTAL	92 495	5 309	78 738	19 066
TOTAL GENERAL	143 948	11 034	112 496	42 486

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	5 725				
Instal.techniques matériel outillage indus.		5 309			
TOTAL		5 309			
TOTAL GENERAL	5 725	5 309			

## ANNEXE

In Extenso  
Audit

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

## Commissaire aux comptes

**Etat des provisions**

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	1 000				1 000
TOTAL	1 000				1 000
TOTAL GENERAL	1 000				1 000

**Etat des échéances des créances et des dettes**

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Taxe sur la valeur ajoutée	963	963	
Charges constatées d'avance	883	883	
TOTAL	1 846	1 846	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	2 418	2 418		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	1 053	1 053		
Fournisseurs et comptes rattachés	6 832	6 832		
Produits constatés d'avance	19 504	19 504		
TOTAL	29 807	29 807		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	3 674			

**Composition du capital social**

(Code du Commerce Art. R 123-197; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS	16.0000	7 261	73	49	7 285

**Autres immobilisations incorporelles**

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
LOGICIELS	24 200	20.00
DEPOTS INPI	726	10.00

**Evaluation des immobilisations corporelles**

(Code du Commerce Art. R 123-196 1°)

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

Commissaire aux comptes

**Evaluation des amortissements**

(Code du Commerce Art. R 123-196 2°)

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire et dégressif	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire et dégressif	3 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

**Titres immobilisés**

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

**Evaluation des créances et des dettes**

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

**Evaluation des valeurs mobilières de placement**

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

**Disponibilités en Euros**

(Code du Commerce Art. R 123-196 1° et 2°)

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

11/11

**ANNEXE****In Extenso**

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

**Audit****Commissaire aux comptes****Charges à payer**

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	21
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 284
Total	4 305

**Charges et produits constatés d'avance**

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	883
Total	883
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	19 504
Total	19 504